



Accusé de réception en préfecture  
02B-242000354-20241202-BUR-AG-24-104-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2024  
Date de réception préfecture : 17/12/2024

**CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA**

*Bureau du 2 décembre 2024*

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU  
DE LA  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**OBJET : Financements des appels à projets sportifs et animations du territoire. (5<sup>ème</sup> session APPS pour l'année 2024)**

L'an Deux Mille Vingt-Quatre, le 2 décembre à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

**PRÉSENTS** : Louis POZZO DI BORGO, Pierre SAVELLI, Michel ROSSI, Jean-Louis MILANI, Gérard ROMITI, Serge LINALE, Jean-Charles LEONARDI

**ABSENTS** : Michel SIMONPIETRI, Marie-Hélène PADOVANI, Gilles SIMEONI, Leslie PELLEGRINI, Emmanuelle de GENTILI, Jean-Jacques PADOVANI

Nombre de membres composant le Bureau : 13  
Nombre de membres en exercice : 13  
Quorum : 7

Votants : 7  
Pour : 7  
Contre : -  
Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

**OBJET : Financements des appels à projets sportifs et animations du territoire. (5<sup>ème</sup> session APPS pour l'année 2024)**

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral N°2B 2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue certaines compétences au Bureau et notamment :

- En matière de subventions : les subventions attribuées aux associations sportives dans le respect du règlement d'attribution approuvé par le Conseil ;

Considérant les dossiers d'appels à projets sportifs du territoire présentés par les associations sportives domiciliées sur le territoire de communautaire sollicite une aide pour l'organisation d'événements ou projets d'animation ;

Considérant que les actions s'inscrivent parfaitement dans le cadre du projet d'animation sportive du territoire communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**ATTRIBUE (À l'unanimité)**

Aux associations désignées dans le tableau ci-dessous, les aides financières correspondantes pour un montant total de 3 500€ (trois mille cinq cents euros) au titre de la cinquième session des Appels à Projets Sportifs pour l'année 2024, selon la répartition ci-après ;

Association	Projet d'animation	Subvention attribuée
Endur 'Ensemble	Relais Rose	3 000€
Bastia Kick Max	Stage Kick Boxing (Stage de perfectionnement)	500€

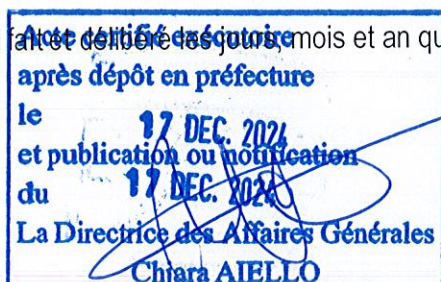
**AUTORISE**

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus au budget 2024 de la Communauté d'Agglomération de Bastia Compte 6574 - fonction 40 ;

Ainsi fait et délibéré en ce jour, le mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

LOUIS POZZO DI BORGO